

Audit environnemental de Phase I

Site de Bayeux

Préparé pour : LCL

Projet N° 60559222

16 Janvier 2018

Rapport final

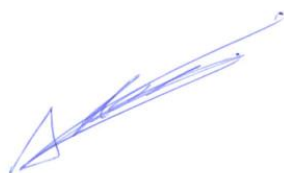
Référence : PAR-RAP-17-19708B

Audit environnemental de Phase I

16 Janvier 2018

Site de Bayeux

Rapport final



Préparé par Adeel AMJAD
Ingénieur de projet



Vérifié et approuvé par Joël FERRUS
Directeur de projet

Fiche de référence

Détails du rapport	
Nom du client :	LCL
Nom du contact client :	M. MERCADIER
Numéro de projet :	60559222
Statut :	Rapport final
Préparé par	AECOM France, bureau de Nanterre 87 avenue François Arago 92017 Nanterre Cedex, France Tél : +33 (0)1 55 69 20 00
Numéro de référence :	PAR-RAP-17-19708B
Titre du rapport :	Audit environnemental de Phase I
Date du rapport :	16 Janvier 2018

Statut du rapport		
Version du rapport	Date	Détails
A	5 Décembre 2017	Version préliminaire
B	16 Janvier 2018	Version finale

DROIT D'AUTEUR

© Ce rapport est la propriété d'AECOM France. Toute reproduction ou utilisation non autorisée par toute personne autre que le destinataire est strictement interdite.

AECOM et URS ne formant qu'un seul groupe, les entités juridiques (URS France SAS et AECOM France SARL, toutes deux détenues par AECOM) ont fusionné en mars 2016 (rachat d'AECOM France SARL par URS France SAS) et opèrent à compter du mois de mai 2016 sous le nom d'AECOM France SAS. Les points de contact restent inchangés sauf spécification particulière.

AECOM France SAS - Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce : RCS Nanterre 92 - N° RCS : 402 298 624 00030 - Adresse du Siège Social : 87, avenue François Arago - 92017 Nanterre Cedex – France.

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	5
1.1.	Contexte de l'étude	5
1.2.	Objectifs de l'étude	5
1.3.	Organisation de l'étude.....	6
2.	SOURCES D'INFORMATION	7
3.	CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DU SITE.....	9
3.1.	Description du site et de son voisinage.....	9
3.2.	Contexte hydrologique	10
3.3.	Contexte géologique et hydrogéologique.....	11
3.3.1.	Géologie	11
3.3.2.	Hydrogéologie.....	11
3.4.	Zones naturelles protégées	13
3.5.	Vulnérabilité, sensibilité environnementale et risque pour la ressource en eau	13
3.6.	Voisinage industriel du site	13
3.6.1.	Base de données BASOL.....	14
3.6.2.	Base de données BASIAS.....	14
4.	HISTORIQUE DU SITE	15
4.1.	Succession des exploitants.....	15
4.2.	Photographies aériennes.....	17
4.3.	Consultation des archives préfectorales (novembre 2017).....	18
4.4.	Activités actuelles exercées sur le site	19
4.5.	Incidents/ accidents environnementaux connus.....	20
5.	STATUT ICPE DU SITE.....	21
5.1.	Statut administratif.....	21
5.1.1.	Cadre réglementaire.....	21
5.1.2.	Classement ICPE du site.....	21
5.1.3.	Inspections des autorités et mises en demeure	23
5.2.	Manipulation et stockage de produits dangereux	23
5.2.1.	Cuves aériennes	23
5.2.2.	Cuves enterrées.....	23
5.2.3.	Autres zones de stockage	24
5.3.	Gestion des eaux	24
5.3.1.	Alimentation en eau.....	24
5.3.2.	Gestion des rejets aqueux.....	25
5.4.	Gestion des déchets	25
5.4.1.	Déchets dangereux	25
5.4.2.	Déchets non-dangereux	26

5.5.	Emissions atmosphériques	26
5.6.	Substances dangereuses particulières.....	27
5.6.1.	Amiante	27
5.6.2.	Polychlorobiphényles (PCB).....	34
5.6.3.	Substances appauvrissant la couche d'ozone et gaz à effet de serre.....	34
5.6.4.	Substances radioactives.....	34
5.7.	Bruit	35
6.	QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU SITE.....	36
7.	NOTIFICATION DE LA CESSATION D'ACTIVITES	37
8.	CONCLUSIONS.....	39

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du site

Figure 2 : Plan général du site et localisation des zones à risque potentiel de contamination

LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Liste des sites recensés dans la base de données BASIAS

Annexe B : Photographies aériennes historiques

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte de l'étude

La société LCL a mandaté AECOM France (nommée AECOM pour la suite de l'étude) pour la réalisation d'une étude environnementale de Phase I concernant son site localisé au Boulevard du 6 Juin à Bayeux dans le département du Calvados (14).

LCL souhaite en effet réaliser la vente du site, situé sur les parcelles 199, 200, 265 et 266 de la commune de Bayeux et comprenant notamment un bâtiment Direction/Courrier, un bâtiment Archives, un bâtiment Imprimerie, une Chaufferie, deux autres bâtiments (référéncés A1 et A2), une Annexe et un poste de transformation.

Le site couvre une superficie totale d'environ 90 000 m² dont environ 50 000 m² de planchers sont construits.

L'étude de Phase I objet du présent rapport comprend les prestations suivantes :

- la réalisation d'une étude historique et documentaire sur l'emprise du site afin d'identifier les zones à risque potentiel de contamination en lien avec les activités actuelles et passées du site ;
- dresser la situation administrative du site (recensement des exploitants, propriétaires et usagers du site, descriptifs du contexte réglementaire propre au site) de façon à pouvoir notifier la cessation d'activité au Préfet (en application des articles R512-76 et R512-77 du code de l'environnement).

Cet audit a été mené conformément à notre proposition n° OPP-724195 intitulée Audit environnemental et référencée n° AIX-PRO-17-10023APAR-RAP-17-19708B du 27 octobre 2017 approuvée par M. Jean-Yann ASSERAF.

La visite du site LCL de Bayeux a été effectuée le 30 novembre 2017 par M. Adeel AMJAD du bureau AECOM de Nanterre.

1.2. Objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude de Phase I présentée dans ce document sont énoncés ci-dessous :

- déterminer les activités historiques réalisées au droit du site, leur chronologie et leur condition ;
- identifier les zones et sources de contamination potentielles des sols et eaux souterraines associées aux activités passées et actuelles du site ;
- définir le statut actuel du site selon la réglementation relative aux ICPE.

1.3. Organisation de l'étude

Suite à cette introduction, le rapport est organisé de la manière suivante :

- le Chapitre 2 liste les documents consultés pour cette étude ;
- le Chapitre 3 présente le contexte environnemental du site ;
- le Chapitre 4 décrit les données historiques disponibles ;
- le Chapitre 5 présente une synthèse du statut ICPE actuel du site ;
- le Chapitre 6 présente les zones à risque potentiel de contamination des sols/sous-sols et des eaux souterraines identifiées ; et
- le Chapitre 7 présente les conclusions et les recommandations de cette étude.

2. SOURCES D'INFORMATION

Les documents consultés lors de cette étude sont listés ci-après :

- documentation disponible aux archives préfectorales du Calvados consultées le 29 novembre 2017 :
 - Dossier partiel de permis de construire (n° 16.229bis), Crédit Lyonnais, 28 octobre 1963 ;
 - Récépissé de déclaration, 3ème classe, rubrique 254 A-2-c, Préfecture du Calvados, 30 mars 1971 ;
 - Récépissé de déclaration, 3ème classe, rubrique 255-D-2 et 2ème classe, rubrique 153bis, Préfecture du Calvados, 4 Juin 1973 ;
 - Lettre d'inspection de la DRIRE relatif à la mise à jour du classement ICPE, 18 février 1997 ;
 - Lettre de Crédit Lyonnais en réponse à la mise à jour du classement ICPE, 24 mars 1997 ;
 - Récépissé de déclaration pour les rubriques 2950.2, 2910.A.2 et 2920, Préfecture du Calvados, 19 Juin 1997 ;
 - Dossier de déclaration pour la rubrique 1530.2, Crédit Lyonnais, 11 avril 2000 ;
 - Lettre d'information de nettoyage, dégazage et neutralisation de la cuve à essence de 10 000 litres et d'une cuve de 50 000 litre de fioul, Crédit Lyonnais, 4 Septembre 2001 ;
 - Plan de masse du site, Crédit Lyonnais, 1971-1972.
- documents fournis par LCL :
 - DTA des divers bâtiments du site, Qualiconsult Immobilier, 2015-2016 ;
 - Certificat de destruction des huiles contenant du PCB, Chimirec, 14 octobre 2009 ;
 - Extrait du plan cadastral du site, Direction Générale des Finances Publiques, 24 octobre 2017 ;
 - Procès-verbal des travaux de mise en conformité de la chaufferie, ETC, 4 mai 2010 ;
 - Courriers avec la préfecture du Calvados concernant le stockage de papier sur site, 24 mars 2009.
- base de données BASOL : gérée par le Ministère de l'Environnement et listant les sites potentiellement contaminés (consultée en décembre 2017) ;
- base de données BASIAS : gérée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et listant les anciens sites industriels (consultée en décembre 2017) ;
- bases de données INFOTERRE : gérée par le BRGM et listant les puits et ouvrages hydrauliques (consultée en décembre 2017) ;
- le portail IGN : pour la consultation des photographies aériennes historiques (consultées en décembre 2017) ;

- l'Agence Régionale de Santé (ARS), Délégation départementale du Calvados, pour les recherches concernant les captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP) et les périmètres de protection associés (consultée en décembre 2017) ;
- Prim.net : base de données des risques naturels et technologiques (consultée en décembre 2017).

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DU SITE

3.1. Description du site et de son voisinage

Le site est localisé sur la commune de Bayeux, à l'adresse suivante : *Boulevard du six juin, 14 400 Bayeux*. Le site couvre une superficie totale d'environ 90 000 m².

La localisation du site est présentée sur la **Figure 1**.

Selon la carte topographique de la région (IGN n°1512 O, Bayeux, au 1/25 000), le site se trouve à une altitude comprise entre 57 et 62 m NGF (Nivellement Général de France).

Le site est implanté à la frontière ouest de la commune de Bayeux à environ 1,5 km du centre-ville. Son environnement immédiat se compose des éléments suivants :

- au nord : un entrepôt de service après-vente appartenant à la grande distribution Leclerc, un bâtiment abritant des bureaux de conseil et d'orientation pour personnes âgées, puis la rue François Coulet suivie par un magasin d'électroménager (PRO&Cie - BRICO Pro - Ets SNTG) et un magasin de papeterie et fournitures de bureau ;
- à l'ouest : une zone en construction pour de futures résidences puis la déchetterie municipale et des terres agricoles ;
- au sud et au sud-est : une zone de résidence et une maison de retraite puis un bâtiment d'une agence d'assurance et l'hypermarché Leclerc ;
- à l'est : le boulevard du 6 juin puis une vaste zone verte (arbres et parc) ainsi que l'hôtel Novotel.

La zone résidentielle la plus proche se situe à environ 30 m au sud du site.

Un plan général du site est présenté sur la **Figure 2**.

Le site dispose de plusieurs bâtiments :

- un bâtiment principal situé en partie nord-est du site et dédié aux activités de bureaux et de la Direction ;
- un bâtiment situé au sud du bâtiment principal et entièrement dédié au stockage et tri du courrier ;
- un premier bâtiment dédié à aux services de l'administration (A1) situé au nord du site et complètement inoccupé aujourd'hui ;
- un second bâtiment qui était également dédié aux services de l'administration (A2), situé à l'ouest du premier bâtiment (A1), aujourd'hui occupé par Pôle Emploi (locataire depuis 2010) ;
- un bâtiment Archive situé au sud du site en limite sud de propriété où des activités de stockages et de manutentions des archives ont encore lieu aujourd'hui ;
- une chaufferie abritant 4 chaudières (2 HS, 1 opérationnelle et alimentée au gaz de ville et une seconde opérationnelle en cas de besoin (coupure ou autre) et alimentée au fioul domestique) située au centre-ouest du site qui assure le chauffage de tout le site ;

- un bâtiment situé à l'ouest du bâtiment de la chaufferie et qui était auparavant destiné au stockage du matériels pour les jardiniers du site ;
- un bâtiment situé au sud-ouest du site en limite de propriété qui était auparavant dédié aux activités d'imprimerie. Il est complètement inoccupé aujourd'hui ; et
- un poste de garde et sa maison associée situés à l'entrée du site au nord-est.

Les espaces extérieurs sont en grande majorité recouverts de zones enherbées et d'asphalte ou de béton (voies de circulations et zones de parking).

Il existe également des zones extérieures à usage spécifique :

- au nord de la chaufferie :
 - 4 cuves à fiouls domestique enterrées de type simple paroi et d'une contenance unitaire de 50 000 litres ont été installées en 1972 (indiquées sur la **Figure 2**). D'après le courrier du Crédit Lyonnais datant du 4 septembre 2001 et adressé à la Préfecture du Calvados, une des quatre cuves de 50 000 litres de fioul aurait été nettoyée, dégazée et neutralisée le 24 avril 2001. Par ailleurs, le Crédit Lyonnais signale également avoir fait contrôler et nettoyer (certificats de tests d'épreuves disponibles lors de la visite du site) les 2 cuves à fioul de 50 000 litres restantes (pas d'information disponible sur la quatrième cuve de 50 000 litres de fioul). Aujourd'hui, d'après le représentant du site, seule une des 4 cuves est exploitée en cas de secours pour alimenter la chaudière à fioul ;
- au nord du bâtiment imprimerie :
 - une ancienne station-service (usage interne), associée à une cuve à essence enterrée d'une capacité totale de 10 000 litres installée en 1971 (indiquée sur la **Figure 2**). D'après le courrier du Crédit Lyonnais datant du 4 septembre 2001 et adressé à la Préfecture du Calvados, cette cuve a été nettoyée, dégazée et neutralisée ;
- en limite sud du site au bâtiment archivage : une zone réservée à une ancienne cuve aérienne en résine d'une capacité de 8 000 litres installée dans les années 1996-97 et destinée à la réception des déchets de microfilmage (indiquée sur la **Figure 2**) ; et
- au nord du bâtiment archivage : une zone enherbée qui était historiquement occupée par un bâtiment destiné au stockage des coupons et un bâtiment foyer (P3) et qui ont été démolis entre 1994 et 1997. D'après le représentant du site, tout ou partie des déblais de cette démolition aurait été enfoui au droit même de la parcelle (indiquée sur la **Figure 2**).

3.2. Contexte hydrologique

Les points d'eau et rivières les plus proches du site sont les suivants :

- la Drôme, s'écoulant vers le nord et affluent de l'Aure, située approximativement à 800 m à l'ouest du site. ;
- l'Aure, s'écoulant vers le nord, située approximativement à 1,5 km à l'est du site ;
- la fontaine Saint-Julien utilisée comme lavoir dont part un ruisseau rejoignant la Drôme.

L'Aure, après avoir été rejoint par la Drôme, se jette dans la Manche localisée à environ 7,3 km au nord du site.

3.3. Contexte géologique et hydrogéologique

3.3.1. Géologie

D'après les cartes géologiques de la région (Balleroy, n°118 et Bayeux-Courseulles-sur-Mer, n°119, Editions BRGM¹, 1/50 000^e), le site est implanté au droit de plusieurs formations :

- en partie est du site :
 - la formation d'épandages quaternaires de la vallée de Seules et de l'Aure correspondant majoritairement à des dépôts grossiers de galets de quartz et de silex et des galets de grès dans une matrice argilo-sableuse ;
 - la formation éolienne du Loess (Weichsélien) carbonaté correspondant à des matériaux de couleur jaune pâle, contenant du carbonate et de l'argile ;
 - la formation des alluvions de fond des vallées (Weichsélien) correspondant à une nappe de galets non altérés ;
- en partie ouest du site ;
 - la formation des sables de Saint-Vigor (Pléistocène) correspondant à des gisements de sables parfois couronnés de galets. Ces sables sont parfois siliceux, parfois argileux.

Ces formations reposeraient sur une formation d'argiles résiduelles à silex sur Malière correspondant à des argiles orange à tâches ferrugineuses à silex noirs.

3.3.2. Hydrogéologie

Les informations disponibles dans les notices géologiques des cartes géologiques citées précédemment mentionnent la présence de formations aquifères au niveau régional. Ces nappes d'eau souterraine sont présentées ci-dessous :

- **l'aquifère du Bathonien**, libre carbonaté de type discontinu dont le mur est constitué par les marnes de Port-en-Bessin. Le niveau piézométrique de cette nappe varie de 50 m NGF au niveau de la mer. La nappe s'écoule en direction du nord-est ;
- **l'aquifère du Bajocien**, de type discontinu, à caractère libre dans sa partie occidentale et devenant captif dans la partie orientale sous le recouvrement du Bathonien. Le mur de cet aquifère est constitué par la formation des argiles à poisson du Toarcien. Le niveau piézométrique de cet aquifère varie entre 100 m NGF dans sa partie libre et 20 m NGF dans sa partie captive ;
- **l'aquifère du Trias**, présent dans le faciès sableux à graveleux. Aucune information concernant le niveau piézométrique de cet aquifère n'est donnée dans les notices des cartes géologiques citées précédemment.

¹ Bureau de Recherche Géologique et Minière

D'après les deux forages issus de la BSS² suivants, la première nappe rencontrée au droit du site se trouverait environ vers 51 m NGF (soit entre 6 à 11 mètres de profondeur) :

- BSS000HWVV, localisé à 220 m environ au nord du site, d'une profondeur finale de 3,55 m indique que le premier niveau d'eau rencontré est à 52 m NGF ;
- BSS000HWVW, localisé à 340 m environ au sud-ouest du site, d'une profondeur finale de 16,10 m indique que le premier niveau d'eau rencontré est à 50,56 m NGF.

Il est important de signaler que ces données, non récentes, ne sont pas fréquemment mises à jour.

Par ailleurs, au regard de la présence éventuelle d'alluvions au droit du site, il se pourrait que des eaux souterraines peu profondes (« nappe superficielle ») soient également rencontrées dans cette formation au droit du site.

Usages des eaux souterraines

Sur la base des informations fournies par l'ARS³, en charge de la gestion des ressources en eau potable, les captages d'alimentation en eau potable (AEP) dans un rayon de 5 km autour du site sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Captage AEP	Code BSS	Ville	Localisation / site	Nappe captée	Profondeur de l'ouvrage (m)
Captage de Barbeville	01184X0027	Barbeville	2,4 km à l'ouest	Aquifère du Bathonien	9,53
Captage de Louvières	01191X0217	Vaux-sur-Aure	2,4 km au nord-est	Aquifère du Bajocien	4,85
Captage de Saint Vigor	01191X0251	Saint-Vigor-le-Grand	2,8 km au nord-est	Aquifère du Bathonien	20
Captage de Haizerie	01191X0250	Vaux-sur-Aure	2,9 km au nord/nord-est	Aquifère du Bathonien	24
Captage Avenue	01184X0007	Maisons	3,9 km au nord-nord-ouest	Aquifère du Bajocien	14
Captage de Sourcins	01191X0254	Longues-sur-Mer	4,3 km au nord/nord-est	Aquifère du Bajocien	34
Captage de Long Bois	00958X0106	Maisons	4,7 km au nord/nord-ouest	Aquifère du Bajocien	31

Le site n'est pas situé au droit des périmètres de protection de ces captages AEP.

Sur la base des informations fournies dans la BSS, il existe 46 ouvrages dans un rayon de 2 km autour du site. Sur ces 46 ouvrages, un (BSS000HXBP) est utilisé pour le chauffage et en tant que sonde géothermique et un (BSS000HWUM) pour un usage agricole. Ces ouvrages sont respectivement situés à 1,2 km au nord-est et à 1,8 km à l'est/nord-est.

² Banque du Sous-Sol

³ Agence Régionale de Santé

3.4. Zones naturelles protégées

D'après la carte de recensement des zones de protection réglementaires (réserves naturelles, zones nature et biodiversité, ZNIEFF – Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) de l'INPN⁴, le site n'est pas compris au sein d'une zone naturelle protégée.

Les zones naturelles protégées les plus proches du site sont les suivantes ;

- Le strototype de bajocien de Sully (Inventaire du patrimoine Géologique – carrière de surface) situé à environ 1,7 km au nord-ouest du site ;
- Les sables pléistocènes de Saint-Vigor (Inventaire du patrimoine Géologique – carrière de surface) situé à environ 4,8 km au sud-est du site ;
- Les coteaux du bassin / Fosse Soucy (ZNIEFF de type I) situés à environ 4,4 km au nord-ouest du site.

3.5. Vulnérabilité, sensibilité environnementale et risque pour la ressource en eau

Au vu de la distance des eaux superficielles (la Drôme) en position latérale hydraulique supposée du site (800 m), la vulnérabilité des eaux de surface vis-à-vis d'une source de pollution potentiellement présente sur le site est considérée comme faible.

La sensibilité générale de la ressource en eaux souterraines vis-à-vis d'une éventuelle source de pollution sur le site est la combinaison de :

- la vulnérabilité de la nappe (nature de l'aquifère, présence ou absence de couche géologique imperméable, profondeur de la nappe) ;
- la nature des usages de la nappe (industriel, production d'eau potable) ainsi que leur éloignement (distance, position hydraulique relative).

Malgré la présence possible d'une nappe superficielle peu profonde au droit du site, la nature essentiellement argileuse des terrains et la faible perméabilité attendue modèrent la vulnérabilité des eaux souterraines vis-à-vis d'une source de pollution potentiellement présente sur le site qui peut être considérée comme moyenne.

Etant donné (1) que le site n'est pas situé au droit des périmètres de protection de ces captages AEP ; (2) la présence d'usages sensibles en aval hydraulique du site dans un rayon de 2 à 5 km (usage AEP) autour du site, la sensibilité des eaux souterraines vis-à-vis d'une source de pollution potentiellement présente sur le site est considérée comme moyenne.

La sensibilité générale des eaux souterraines est considérée comme moyenne.

3.6. Voisinage industriel du site

L'état environnemental des sites au voisinage du site a été étudié via la consultation des bases de données BASOL (Base de données sur les sites et sols pollués ou

⁴ Inventaire National du Patrimoine Naturel

potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif) et BASIAS (Base des Anciens Sites Industriels et Activités de Services).

3.6.1. Base de données BASOL

Le site n'est pas enregistré dans la base de données BASOL, listant les sites potentiellement contaminés (consultée le 6 décembre 2017).

Aucun site répertorié dans la base n'est situé dans un rayon de 2 km autour du site d'étude.

3.6.2. Base de données BASIAS

Le site est enregistré dans la base de données BASIAS (consultée le 6 décembre 2017) sous la référence BNO1400507.

Les informations suivantes sur l'environnement et l'historique des activités sur le site ont pu être relevées :

- Dépôt de 201 m³ de liquides inflammables (hydrocarbures de type carburant) en mars 1971 ;
- Présence d'un monument historique à environ 460 m du site : Le Manoir de la Caillerie (inscription par arrêté du 10 novembre 1928) qui est la propriété d'une personne privée.

Un total de 17 sites, présentés en Annexe A, a été recensé dans un rayon de 1 km autour du site. Aucun d'entre eux n'est situé en amont hydraulique supposé du site (soit au sud-ouest).

Compte tenu de l'absence de site situé en amont hydraulique supposé du site d'étude, la vulnérabilité des sols et des eaux souterraines vis-à-vis d'une pollution potentiellement extérieure est considérée comme faible.

4. HISTORIQUE DU SITE

4.1. Succession des exploitants

D'après les informations disponibles (visite de site du 30 novembre 2017, consultation des archives départementales et préfectorales ainsi que des photographies aériennes), une seule phase d'exploitation a été menée au droit du site.

Exploitation par la société LCL (anciennement Crédit Lyonnais)

Le 28 octobre 1963, la société Crédit Lyonnais a déposé un dossier de permis de construire (n° 16.229bis) en vue d'obtenir l'autorisation de construire trois bâtiments pour la construction d'un Centre Administratif : le bâtiment destiné au stockage des coupons, le bâtiment des archives et le bâtiment de la chaufferie (les permis de construire concernant les autres bâtiments n'étaient pas disponibles).

D'après le représentant du site, les travaux de constructions ont débuté en 1963 et ont été finalisés en 1965 avec la construction des bâtiments direction, coupons (2 bâtiments indépendants), archives et chaufferie. En 1967, le bâtiment imprimerie et un bâtiment servant de foyer (localisé au nord-est du bâtiment archives) ont été construits. De 1965 à 1971, des travaux de création de voies de circulations et des espaces verts ont été finalisés. Ces informations ont pu être confirmées par l'étude des photographies aériennes historiques.

Le 1^{er} février 1971, le Crédit Lyonnais déclare à la préfecture du Calvados, l'installation d'un réservoir souterrain de 10 000 litres d'essence associée à une station-service (usage interne) située au nord du bâtiment imprimerie. **Ce dépôt était rangé en 3^{ème} classe, rubrique 254 A-2-c des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Le récépissé de déclaration a été délivré le 30 mars 1971.**

Le 10 Octobre 1972, le Crédit Lyonnais déclare à la préfecture du Calvados, l'installation d'un poste de stockage de fioul domestique composé de 4 réservoirs souterrains d'une contenance unitaire de 50 000 litres et situés au nord-est du bâtiment chaufferie. **La chaufferie et le dépôt associé étaient rangés en 3^{ème} classe, rubrique 255-D-2 et en 2^{ème} classe, rubrique 153bis des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Le récépissé de déclaration a été délivré le 4 Juin 1973.**

Suite à une inspection de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), le 18 février 1997, un courrier de la préfecture du Calvados a été adressé au Crédit Lyonnais pour une mise au point sur les activités classables exercées sur le site au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les rubriques mentionnées dans ce courrier étaient :

- Rubrique 2950 (ex : 346 bis) : traitement et développement des surfaces photosensibles à base argentique ;
- rubrique 2910 : combustion ;
- rubrique 2920 : réfrigération ;
- rubrique 2450 : imprimeries ou ateliers de reproduction graphique ;

- rubrique 253 (ancienne) et prise en compte de la mise à jour de la nomenclature ICPE concernant l'application des définitions des liquides inflammables (rubrique 1430 et les rubriques affiliées).

Le 24 mars 1997, le Crédit Lyonnais adresse à la préfecture du Calvados la liste des activités classables exercées sur site au titre de la législation ICPE :

- rubrique 2950.2 (ex : 346 bis) : exploitation d'un atelier de production de microfilms utilisant un fixateur à base d'argent (48 000 m² de surface annuelle). Les effluents étaient rejetés dans les eaux de vanne. Afin d'être en conformité avec les nouvelles normes européennes, le site avait ensuite mis en place un dispositif de récupération. Les eaux de vidange des machines étaient acheminées par une canalisation en PVC dans une citerne en résine de 8 000 litres. L'enlèvement était effectué par l'entreprise Madeline agréée et spécialisée dans le traitement des déchets.
- rubrique 2910.A.2 : 3 chaudières fonctionnant au gaz de ville, 2 de puissance 2 300 KW/h chacune et 1 de 930 KW/h. 1 chaudière fonctionnant au fioul d'une puissance de 2 300 KW/h. D'après le représentant du site, toutes ces chaudières étaient entretenues et contrôlées par la société SULZER (Lors de la visite du site, 2 des chaudières étaient HS, 1 était opérationnelle et alimentée au gaz de ville et une seconde opérationnelle en cas de besoin (coupure ou autre) et alimentée au fioul domestique).
- rubrique 2920 : 2 groupes froids (de puissance 45 KW chacun fonctionnant au R22) étaient exploités sur site permettant de refroidir l'air dans le bâtiment imprimerie. Ces groupes froids étaient entretenus et contrôlés par la société SULZER.
- Le site conclu ne pas être classable en application des définitions de la rubrique 1430 liquides inflammables (anciennement rubriques 253, 254 et 255).

Suite à des échanges entre le Crédit Lyonnais et la préfecture du Calvados, **le récépissé de déclaration a été délivré le 19 juin 1997 pour les rubriques 2950.2, 2910.A.2 et 2920.**

Entre 1994 et 1997, le bâtiment destiné au stockage des coupons et le bâtiment foyer (P3) associé ont été démolis. D'après le représentant du site, tout ou partie des déblais de cette démolition aurait été enfoui au droit même de la parcelle (indiquée sur la Figure 2).

Le 11 avril 2000, le Crédit Lyonnais a déposé un dossier de déclaration relatif à un stockage de 12 500 m³ de papier. **Le récépissé de déclaration a été délivré le 26 juin 2000 par la préfecture du Calvados pour la rubrique 1530.2.**

Le 4 septembre 2001, le Crédit Lyonnais informe la préfecture du Calvados avoir nettoyé, dégazé et neutralisé la cuve à essence de 10 000 litres le 26 mars 2001 et une cuve de 50 000 litre de fioul le 24 avril 2001. Par ailleurs, le Crédit Lyonnais signale également avoir fait contrôler et nettoyer les 2 cuves à fioul de 50 000 litres restantes (pas d'information disponible sur la quatrième cuve de 50 000 litres de fioul).

Selon le représentant du site, le 14 octobre 2009 les deux transformateurs à huiles contenant du PCB et localisés dans les sous-sols des bâtiments archives et administrations ont été démantelés par la société Chimirec. Les bordereaux de suivi des déchets étaient disponibles lors de la visite du site.

En 2010, la parcelle ouest du site en limite de propriété a été vendue et est aujourd'hui occupée par une Maison de retraite. Cette même année, l'agence Pôle Emploi devient locataire du bâtiment administratif A2.

En 2012, la parcelle sud-ouest du site en limite de propriété a été vendue et est aujourd'hui occupée par une zone de parking proche de l'hypermarché Leclerc.

Le site (terrain + bâti) est la propriété de LCL (anciennement Crédit Lyonnais). Aujourd'hui, environ 65 collaborateurs travaillent sur site. Les activités principales sont localisées aux bâtiments Archive et Direction.

4.2. Photographies aériennes

Les photographies aériennes disponibles sur le site de l'IGN⁵ entre 1944 et 2009 ont été consultées. Une synthèse des principales évolutions du site issue de cette consultation est présentée dans le tableau suivant.

Années	Site étudié	Voisinage du site
1945 A 1959	Le terrain est vierge de toute construction et semble être utilisé pour un usage agricole (champ).	Les routes principales aux abords du site sont visibles. La zone à l'est du site est une zone résidentielle. Un terrain de jeu est visible au nord-est du site. Les terrains les plus proches à l'ouest du site semblent être utilisés pour un usage agricole.
1964	Les premiers travaux de terrassement et de construction sont visibles au sud du site.	Des travaux de construction ont également lieu sur les parcelles situées à l'est et au nord du site.
1965	Les deux bâtiments des coupons, une partie du bâtiment Archive et le bâtiment Direction ont été construits. Le bâtiment de la chaufferie est en cours de construction, des travaux sont également visibles au droit du bâtiment imprimerie. La partie nord-ouest du site reste vierge de toute construction mais ne semble plus être utilisée pour un usage agricole.	Pas de changements notables.
1967	Les bâtiments Archive, foyer (P3), imprimerie et chaufferie ont été entièrement construits. Les voies de circulations et une zone de parking ont été aménagées à l'est du bâtiment de la Direction. Des tracés de voies de circulation sont visibles dans la partie nord-ouest du site.	Pas de changements notables.

⁵ <http://remonterletemps.ign.fr/>

Années	Site étudié	Voisinage du site
1971	<p>Le bâtiment administratif A1, le poste de garde et sa maison associée ont été construits. La station-service à usage interne est visible au nord du bâtiment imprimerie.</p> <p>Une seconde zone de parking a été aménagée à l'ouest du bâtiment de la Direction. Les voies de circulations ont été asphaltées/bétonnées sur l'ensemble du site sauf dans la partie nord-ouest du site.</p>	<p>Des zones résidentielles se développent de plus en plus à l'est du site. Le bâtiment de l'agence d'assurance Allianz est visible à l'est du site.</p>
1978	<p>Le second bâtiment administratif A2 et le bâtiment courrier ont été construits.</p> <p>Une zone de parking supplémentaire est visible au nord-ouest du site.</p>	<p>L'hypermarché Leclerc a été construit au sud-est du site. Un complexe sportif et l'hôtel Novotel sont également visibles à l'est du site, à l'opposé du boulevard du 6 juin.</p> <p>Des zones de résidences se sont développées en limite sud du site.</p>
1991	Pas de changements notables.	La zone de résidence s'est développée en limite sud du site.
1994 à 1997	Le bâtiment destiné au stockage des coupons et le bâtiment foyer (P3) associé ont été démolis. D'après le représentant du site, tout ou partie des déblais de cette démolition aurait été enfoui au droit même de la parcelle (indiquée sur la Figure 2).	Des travaux de terrassement sont visibles en limite nord-ouest du site.
2003 à 2005	La station-service à usage interne semble avoir été démantelée.	Les travaux de terrassement se sont étendus sur la zone et des tracés de voies de circulations sont visibles.
2009	Le site est visible dans sa configuration actuelle.	L'entrepôt de service après-vente appartenant à la grande distribution Leclerc, le bâtiment abritant des bureaux de conseil et d'orientation pour personnes âgées, le magasin d'électroménager (PRO&Cie - BRICO Pro - Ets SNTG) et le magasin de papeterie et fournitures de bureau ont été construits.

4.3. Consultation des archives préfectorales (novembre 2017)

Les documents disponibles à la Préfecture du Calvados concernant le site ont été consultés par AECOM le 29 novembre 2017.

Ces documents étaient essentiellement des correspondances entre le site et la préfecture du Calvados. La période couverte par ces documents se situe entre 1963 et 2001.

Les données historiques et administratives issues des archives préfectorales sont synthétisées dans le tableau suivant.

Date	Données historiques
28 octobre 1963	Dossier de permis de construire (n° 16.229bis) en vue d'obtenir l'autorisation de construire trois bâtiments pour la construction d'un Centre Administratif : le bâtiment destiné au stockage des coupons, le bâtiment des archives et le bâtiment de la chaufferie (les permis de construire concernant les autres bâtiments n'étaient pas disponibles).
1 ^{er} février au 30 mars 1971	Correspondances entre le site et la préfecture du Calvados pour la déclaration d'installation d'un réservoir souterrain de 10 000 litres d'essence associée à une station-service (usage interne) située au nord du bâtiment imprimerie. Ce dépôt était rangé en 3^{ème} classe, rubrique 254 A-2-c des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Le récépissé de déclaration a été délivré le 30 mars 1971.
10 octobre 1972 au 9 août 1973	Correspondances entre le site et la préfecture du Calvados pour la déclaration d'installation d'un poste de stockage de fioul domestique composé de 4 réservoirs souterrains d'une contenance unitaire de 50 000 litres et situés au nord-est du bâtiment chaufferie. La chaufferie et le dépôt associé étaient rangés en 3^{ème} classe, rubrique 255-D-2 et 2^{ème} classe, rubrique 153bis des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Le récépissé de déclaration a été délivré le 4 Juin 1973.
18 février 1997 au 6 janvier 1998	Correspondances entre le site et la préfecture du Calvados pour la mise à jour des activités au regard de la législation ICPE. Suite à des échanges entre le Crédit Lyonnais et la préfecture du Calvados, le récépissé de déclaration a été délivré le 19 juin 1997 pour les rubriques 2950.2, 2910.A.2 et 2920.
27 mars au 17 septembre 2001	Correspondances entre le site et la préfecture du Calvados pour la déclaration de nettoyage, dégazage et neutralisation de la cuve à essence de 10 000 litres et de la cuve à fioul de 50 000 litres, et du contrôle et nettoyage de 2 cuves à fioul de 50 000 litres chacune.

Un plan représentant le projet de construction du site était également disponible aux archives préfectorales. Ce plan indique la présence les localisations des cuves enterrées (fioul et essence), de la citerne en résine et des groupes froids. Ce plan indique également la localisation d'une servitude de passage située hors-site en limite de propriété ouest. Aucune information supplémentaire n'était disponible

4.4. Activités actuelles exercées sur le site

Sur la base de la visite de site réalisée le 30 novembre 2017, le site LCL (anciennement Crédit Lyonnais) est pratiquement inoccupé mis à part dans :

- le bâtiment principal situé en partie nord-est du site et dédié aux activités de bureaux et de la Direction ;
- un second bâtiment qui était également dédié aux services de l'administration (A2), situé à l'ouest du premier bâtiment (A1) et qui est aujourd'hui occupé par Pôle Emploi (locataire depuis 2010) ;
- le bâtiment Archive situé au sud du site en limite de propriété où des activités de stockages et de manutentions des archives ont encore lieu aujourd'hui ;

- la chaufferie abritant 4 chaudières (2 HS, 1 opérationnelle et alimentée au gaz de ville et une seconde opérationnelle en cas de besoin (coupure ou autre) et alimentée au fioul domestique) situé au centre-ouest du site qui alimente tout le site ;
- le poste de garde et sa maison associée situés à l'entrée du site au nord-est.

Le site (terrain + bâti) est la propriété de LCL (anciennement Crédit Lyonnais). Aujourd'hui, environ 65 collaborateurs travaillent sur site. Les activités principales sont localisées aux bâtiments archives et Direction.

4.5. Incidents/ accidents environnementaux connus

Un seul incident environnemental a été reporté par le technicien de maintenance du site. Une remontée des eaux d'alimentation se serait produite dans les années 2000 dans le bâtiment des archives principalement dû à une augmentation du débit d'alimentation des eaux provenant du château d'eau de la commune.

Cette remontée était superficielle et n'a pas impacté le fonctionnement du site. Pour éviter un souci similaire à l'avenir, des surpresseurs ont été installés sur site afin de régulariser le débit et le volume d'alimentation des eaux du site.

5. STATUT ICPE DU SITE

5.1. Statut administratif

5.1.1. Cadre réglementaire

En France, les activités industrielles présentant un risque pour l'environnement sont répertoriées dans la « **Nomenclature des Installations Classées** ». Selon la nature et/ou le volume des activités exploitées, celles-ci sont soumises à autorisation avec servitude, à **autorisation**, à **enregistrement** ou à **déclaration** au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Un site exploitant une ou plusieurs activités soumises à autorisation ou enregistrement doit obtenir un **arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter** du préfet du département. Cet arrêté prévoit les exigences environnementales telles que les conditions de stockage des matériaux, les valeurs limites autorisées pour le rejet des eaux usées et les émissions atmosphériques, ainsi que les obligations de suivi et de mesures environnementales.

Les installations soumises à **déclaration** sont considérées comme présentant un risque moindre, et les activités industrielles doivent simplement être déclarées à l'administration française. Ces sites doivent être en conformité avec les arrêtés types s'appliquant à leurs activités.

L'autorité en charge de faire respecter la protection de l'environnement auprès des Installations Classées est la DRIEE à Paris et la DREAL partout ailleurs.

5.1.2. Classement ICPE du site

Le 1^{er} février 1971, le Crédit Lyonnais déclare à la préfecture du Calvados, l'installation d'un réservoir souterrain de 10 000 litres d'essence associée à une station-service (usage interne) située au nord du bâtiment imprimerie. **Ce dépôt était rangé en 3^{ème} classe, rubrique 254 A-2-c des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Le récépissé de déclaration a été délivré le 30 mars 1971.**

Le 10 Octobre 1972, le Crédit Lyonnais déclare à la préfecture du Calvados, l'installation d'un poste de stockage de fioul domestique composé de 4 réservoirs souterrains d'une contenance unitaire de 50 000 litres et situés au nord-est du bâtiment chaufferie. **La chaufferie et le dépôt associé étaient rangés en 3^{ème} classe, rubrique 255-D-2 et 2^{ème} classe, rubrique 153bis des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Le récépissé de déclaration a été délivré le 4 Juin 1973.**

Suite à une inspection de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), le 18 février 1997, un courrier de la préfecture du Calvados a été adressé au Crédit Lyonnais pour une mise au point sur les activités classables exercées sur le site au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les rubriques mentionnées dans ce courrier étaient :

- rubrique 2950 (ex : 346 bis) : traitement et développement des surfaces photosensibles à base argentique ;
- rubrique 2910 : combustion ;

- rubrique 2920 : réfrigération ;
- rubrique 2450 : imprimeries ou ateliers de reproduction graphique ;
- rubrique 253 (ancienne) et prise en compte de la mise à jour de la nomenclature ICPE concernant l'application des définitions des liquides inflammables (rubrique 1430 et les rubriques affiliées).

Le 24 mars 1997, le Crédit Lyonnais adresse à la préfecture du Calvados la liste des activités classables exercées sur site au titre de la législation ICPE :

- rubrique 2950.2 (ex : 346 bis) : exploitation d'un atelier de production de microfilms utilisant un fixateur à base d'argent (48 000 m² de surface annuelle). Les effluents étaient rejetés dans les eaux de vannes. Afin d'être en conformité avec les nouvelles normes européennes, le site avait ensuite mis en place un dispositif de récupération. Les eaux de vidange des machines étaient acheminées par une canalisation en PVC dans une citerne en résine de 8 000 litres. L'enlèvement était effectué par l'entreprise Madeline agréée et spécialisée dans le traitement des déchets.
- rubrique 2910.A.2 : 3 chaudières fonctionnant au gaz de ville, 2 de puissance 2 300 KW/h chacune et 1 de 930 KW/h. 1 chaudière fonctionnant au fioul d'une puissance de 2 300 KW/h. Toutes ces chaudières étaient entretenues et contrôlées par la société SULZER.
- rubrique 2920 : 2 groupes froids (de puissance 45 KW chacun fonctionnant au R22) étaient exploités sur site permettant de refroidir l'air dans le bâtiment imprimerie. Ces groupes froids étaient entretenus et contrôlés par la société SULZER.
- Le site conclu également ne pas être classable en application des définitions de la rubrique 1430 liquides inflammables (anciennement rubriques 253, 254 et 255)

Suite à des échanges entre le Crédit Lyonnais et la préfecture du Calvados, **un récépissé de déclaration est délivré le 19 juin 1997 pour les rubriques 2950.2, 2910.A.2 et 2920. La préfecture du Calvados a pris acte du non-classement du site vis-à-vis du dépôt de liquides inflammables (rubriques 1430 et affiliées).**

Le 11 avril 2000, le Crédit Lyonnais a déposé un dossier de déclaration relatif à un stockage de 12 500 m³ de papier. **Le récépissé de déclaration a été délivré le 26 juin 2000 par la préfecture du Calvados pour la rubrique 1530.2.**

Actuellement, le statut ICPE du site tel que connu par la préfecture du Calvados est le suivant :

Rubriques ICPE	Régime	Date du récépissé
2910.A.2 (ex 153bis) : Combustion, à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770, 2771 et 2971	Déclaration	19 juin 1997
2920 : Réfrigération ou compression	Déclaration	19 juin 1997
2950.2 : Traitement et	Déclaration	19 juin 1997

développement des surfaces photosensibles à base argentique		
1530.2 : Papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés (dépôts de) à l'exclusion des établissements recevant du public	Déclaration	26 juin 2000

Lors de la notification de la cessation totale d'activité, il sera nécessaire de reprendre toutes les activités réalisées sur site classées au titre la réglementation ICPE et qui ont pu faire l'objet de récépissé de déclaration (cf. Chapitre 7. Notification de la cessation d'activités).

5.1.3. Inspections des autorités et mises en demeure

Selon les représentants du site, la DRIRE (devenue la DREAL) a réalisé une visite de site en février 1997 afin de faire une mise au point sur les activités classables exercées sur le site au titre de la législation ICPE (cf. 5.1.2). Aucun arrêté de mise en demeure n'a été mentionné par les représentants du site.

5.2. Manipulation et stockage de produits dangereux

5.2.1. Cuves aériennes

Cuve aérienne actuelle

Aucune cuve aérienne n'est exploitée aujourd'hui sur site.

Ancienne cuve aérienne

Selon les représentants du site, une ancienne cuve aérienne en résine de 8 000 litres était utilisée pour récupérer les eaux de vidange des machines issues des activités de microfilmage (exploitation d'un atelier de production de microfilms utilisant un fixateur à base d'argent). L'enlèvement était effectué par l'entreprise Madeline agréée et spécialisée dans le traitement des déchets. Cette cuve était exploitée au sud du bâtiment des archives (indiquée sur la Figure 2). Aucune information complémentaire n'était disponible.

5.2.2. Cuves enterrées

Cuves enterrées actuelles

5 cuves enterrées ont été observées sur le site :

- Une cuve à essence enterrée de type simple peau et d'une capacité totale de 10 000 litres a été installée en 1971 au nord du bâtiment imprimerie (indiquée sur la Figure 2) pour alimenter une ancienne station-service pour un usage interne. D'après le courrier du Crédit Lyonnais datant du 4 septembre 2001 et adressé à la Préfecture du Calvados, cette cuve aurait été nettoyée, dégazée et neutralisée le 26 mars 2001.

- 4 cuves à fiouls domestique enterrées de type simple paroi et d'une contenance unitaire de 50 000 litres ont été installées au nord-est de la chaufferie. D'après le courrier du Crédit Lyonnais datant du 4 septembre 2001 et adressé à la Préfecture du Calvados, une des quatre cuves de 50 000 litres de fioul aurait été nettoyée, dégazée et neutralisée le 24 avril 2001. Par ailleurs, le Crédit Lyonnais signale également avoir fait contrôler et nettoyer (certificats de tests d'épreuves disponibles lors de la visite du site) les 2 cuves à fioul de 50 000 litres restantes (pas d'information disponible sur la quatrième cuve de 50 000 litres de fioul). Aujourd'hui, d'après le représentant du site, seule une des 4 cuves est exploitée en cas de secours pour alimenter la chaudière à fioul. Dans un fonctionnement normal, le site est chauffé via la chaudière alimentée au gaz de ville. Selon le représentant du site, la vidange de ces 3 cuves aurait été effectuée par pompage à proximité directe des cuves. Aucune rétention n'est présente autour des cuves enterrées pour procéder à cette opération. En cas de déversement accidentel, les liquides seraient collectés dans le réseau des eaux pluviales qui n'est pas muni d'un séparateur d'hydrocarbures.

Ancienne cuve enterrée

Selon les représentants du site, aucune autre cuve enterrée n'a été exploitée sur site.

5.2.3. Autres zones de stockage

Lors de la visite du site réalisée le 30 novembre 2017, aucun stockage de produit chimique n'a été observé dans les locaux. En effet, du fait de la diminution du volume d'activités et du nombre d'employés, les activités se limitent aujourd'hui à l'archivage, la manutention et aux activités de bureaux.

Les zones de stockage historiques (indiquées sur la **Figure 2**) sur le site sont listées ci-après :

- une zone de stockage de produits chimiques liés à l'exploitation d'un atelier de production de microfilms utilisant un fixateur à base d'argent située au rez-de-chaussée du bâtiment Archive (volume de produits important représentant une surface annuelle traitée d'environ 48 000 m²) ;
- une zone de stockage de produits chimiques (principalement de type solvants volatils) liés à l'exploitation d'un atelier d'imprimerie située au rez-de-chaussée du bâtiment imprimerie (volume de produits non connu) ; et
- une zone de stockage de produit d'entretiens des zones enherbées (engrais, désherbant, etc.) exploités par les jardiniers du site était située à l'ouest du bâtiment abritant la chaufferie (volume de produits non connu).

Les zones sont bétonnées et/ou asphaltées et ont été observées en bon état lors de la visite du site.

5.3. Gestion des eaux

5.3.1. Alimentation en eau

Le site est alimenté par le réseau public de la ville de Bayeux. Aucun forage n'est exploité sur le site.

La présence d'un disconnecteur pour l'alimentation en eau n'est pas connue.

La consommation d'eau du site pour l'année 2016 n'était pas disponible. L'eau est aujourd'hui utilisée pour des besoins sanitaires uniquement.

5.3.2. Gestion des rejets aqueux

Les réseaux d'eau sont de type séparatifs. La présence d'un dispositif de coupure de ces réseaux n'est pas connue. Il est à noter que le plan des réseaux d'eau n'était pas disponible lors de la visite d'audit.

Eaux domestiques

Les eaux domestiques issues des locaux sociaux (toilettes, douches...) sont collectées puis rejetées dans le réseau d'égout municipal.

Eaux pluviales

Une partie des eaux de ruissellement des aires extérieures (voies de circulations, parking, ancienne zone de la station-service, zones enherbées, etc.) sont collectées par un réseau dédié et une autre partie s'infiltré directement sur les parcelles du site. Les eaux collectées ne sont pas traitées par un séparateur d'hydrocarbures et sont directement envoyées dans le réseau pluvial du site. Le nombre de point(s) de rejet n'est pas connu.

Eaux industrielles

Actuellement aucun rejet de type industriel n'a lieu sur site.

Les eaux industrielles historiques provenaient des aires de lavage des bâtiments et des process (imprimerie et microfilmage principalement).

Jusque dans les années 1997, les effluents issus des activités de microfilmage étaient rejetés directement dans les eaux de vanes du site. Par la suite, une citerne aérienne en résine d'une capacité de 8 000 litres avait été installée pour récupérer les eaux de vidange. Cette dernière était nettoyée régulièrement par une entreprise agréée.

Pour ce qui est des effluents issus des activités d'imprimerie, aucune information n'était disponible. D'après le représentant du site, tous les effluent étaient captés et traités comme déchets via une filière agréée mais aucune information documentée confirmant cela n'était disponible.

5.4. Gestion des déchets

5.4.1. Déchets dangereux

Lorsque le site était entièrement en activité, les déchets dangereux générés sur site étaient :

- des aérosols utilisés pour le marquage lors des activités d'imprimerie et de microfilmage ;
- des batteries ;
- des déchets d'hydrocarbures ;
- des filtres à huiles et des huiles usagées (maintenance) ; et
- eaux de purges des groupes froids.

Et de manière ponctuelle, lors du démantèlement des transformateurs PCB :

- PCB (cf. 5.6.2 Polychlorobiphényles)

D'après le représentant du site, ces déchets dangereux étaient stockés dans des zones et récipients dédiés et pris en charge et traités par des prestataires. L'enlèvement des déchets dangereux faisait l'objet de bordereaux de suivi des déchets dangereux (BSDD). Ces bordereaux n'étaient pas disponibles lors de l'audit.

5.4.2. Déchets non-dangereux

Actuellement, le site génère principalement que des déchets non-dangereux :

- Bois ;
- Déchets non ferreux ;
- DIB ;
- Papier/carton ; et
- Plastiques.

D'après le représentant du site, un registre permettant de lister les déchets non dangereux est géré par le site en version informatique. Les déchets non dangereux sont stockés dans des bennes à déchets situées au nord et nord-ouest du bâtiment de la chaufferie et sont pris en charge et traités par des prestataires agréés.

Mis à part l'enfouissement probable de tout ou partie des déblais de démolition de l'ancien bâtiment stockant des coupons et contenant des matériaux amiantés au droit de la parcelle (cf. 5.6.1 Amiante), aucune autre zone d'enfouissement de déchets actuelle ou passée n'est connue par les représentants du site.

5.5. Emissions atmosphériques

3 chaudières fonctionnant au gaz de ville, 2 de puissance 2 300 KW/h chacune et 1 de 930 KW/h. 1 chaudière fonctionnant au fioul d'une puissance de 2 300 KW/h étaient présentes sur site lors la visite. D'après le représentant du site, toutes ces chaudières étaient entretenues et contrôlées par la société SULZER (lors de la visite du site, 2 des chaudières étaient HS, 1 était opérationnelle et alimentée au gaz de ville et une seconde opérationnelle en cas de besoin (coupure ou autre) et alimentée au fioul domestique).

Les chaudières gaz et fioul constituent des sources d'émissions atmosphériques. Il est à noter que la chaudière au fioul est utilisée à titre occasionnel. Aucune autre source d'émissions n'a été mentionnée par les représentants du site.

Aucun document concernant la chaudière n'était disponible lors de l'audit. De même, aucun rapport de suivi des émissions atmosphériques n'était disponible lors de l'audit.

Selon les représentants du site, aucune plainte concernant les émissions atmosphériques générées par le site n'a été recensée.

Des travaux de mise en conformité de la chaufferie ont été réalisés le 28 janvier 2010 par la société ETC. Un procès-verbal de réception de ces travaux a été émis et signé sans

réserve par le Maître d'œuvre. Le détail des travaux réalisés n'était pas disponible lors de l'audit.

5.6. Substances dangereuses particulières

5.6.1. Amiante

D'après les articles R. 1334-18 et suivants du Code de la santé publique, le propriétaire d'un site bâti doit **vérifier la présence d'amiante** selon une liste étendue de matériaux de construction détaillés dans l'Annexe 13-9, **si le permis de construire du bâtiment a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997**.

L'annexe différencie 3 types de matériaux contenant de l'amiante :

- La liste A correspond aux flocages, calorifugeages et faux plafonds ;
- La liste B correspond aux autres matériaux contenant de l'amiante et qui sont facilement accessibles comme par exemple les planchers et les plafonds ;
- La liste C correspond aux matériaux non friables contenant de l'amiante et pouvant être découverts lors de travaux d'aménagement ou de démolition, tels que des coffrages ou des éléments de toiture.

De plus, en conformité avec l'article R. 1334-29-5 du Code de la santé publique, les propriétaires de bâtiments abritant des activités industrielles doivent **réaliser un Dossier Technique Amiante (DTA) présentant la localisation et l'état de tous les matériaux contenant de l'amiante appartenant aux listes A et B**. Il convient de noter que le contenu du DTA a été récemment modifié par les arrêtés ministériels du 12 décembre 2012, du 21 décembre 2012 et du 26 juin 2013.

Dans le cas où des matériaux amiantés ont été identifiés, selon leur état de conservation, le propriétaire du site doit organiser des inspections périodiques, des mesures de poussières de fibres d'amiante dans l'air ou prévoir le confinement ou le retrait du matériau amianté.

Dans le cas d'une vente le propriétaire (vendeur) doit **informer l'acheteur**, lors de la signature du contrat de vente, **de la présence potentielle, de la localisation et de l'état des matériaux amiantés**.

Les Dossiers Techniques Amiante (DTA) mentionnant le repérage des éléments amiantés appartenant à la liste A et B ont été rédigés par Qualiconsult immobilier pour les bâtiments archives, Direction, imprimerie, poste de garde chaufferie, courriers, A1, A2 (y compris la partie où le Pôle Emploi est locataire) et partie commune habitation.

- DTA du bâtiment archives établi le 15 décembre 2015 (n° 235782 – DIAG3) incluant les conclusions des précédents repérages réalisés par le Cabinet serge Briet le 30 novembre 2009 (n° 09-999 – diagnostic amiante avant travaux – DIAG2) et Socotec le 12 août 2005 (n° QL1437/1 – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A n'a été repéré sur le site d'étude. Les éléments amiantés suivants appartenant à la liste B ont été repérés sur le site d'étude :

Matériau	Cf. DIAG	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures*
Dalles de sol	DIAG2	Bureau 2 (1er étage BIS) - Sol	Matériau avec dégradation ponctuelle	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Bureau 2 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Bureau 1 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 1 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 2 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 3 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 4 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 5 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 6 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Couloir 1 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Entrée (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Couloir 2 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 7 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 8 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 9 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 10 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 11 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Archive 12 (Sous-sol) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Station (Sous-sol) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Station (Sous-sol) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Station (Sous-sol) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Station (Sous-sol) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Local Ménage (Rdc) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Local Ménage (Rdc) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Local Ménage (Rdc) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Local Ménage (Rdc) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG3	Sanitaire H (2ème étage) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

- DTA du bâtiment Direction établi le 24 février 2016 (n° 235787 – DIAG4) incluant les conclusions des précédents repérages réalisés par le Cabinet serge Briet le 14 octobre 2014 (n° 14-6052 – diagnostic amiante avant travaux – DIAG3), Socotec le 10 août 2005 (n° QL143DTA14 – DTA – DIAG2) et Socotec le 15 juin 2005 (n°05AMIA4436 – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A n'a été repéré sur le site d'étude. Les éléments amiantés suivants appartenant à la liste B ont été repérés sur le site d'étude :

Matériau	Cf. DIAG	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures*
Dalles de sol	DIAG4	Salle armoire tech (R-1) - Sol	Matériau avec dégradation généralisée	Action corrective de second niveau
Dalles de sol faux plancher	DIAG4	controle fiscaux (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol faux plancher	DIAG4	Bureaux 1 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol faux plancher	DIAG4	Dégagement 2 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol faux plancher	DIAG4	banque à distance (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol faux plancher	DIAG4	pièce 1 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol faux plancher	DIAG4	pièce 2 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Sanitaire 2 (Rdc) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit	DIAG4	Sanitaire 1 (1er étage) - Ventilation haute	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	toiture (3ème étage) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Plaque fibre ciment	DIAG4	toiture (3ème étage) - plaque verticale en toiture	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Plaque fibre ciment	DIAG4	toiture (3ème étage) - plaque verticale sur le toit	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

- DTA du bâtiment imprimerie établi le 4 janvier 2016 (n° 235786 – DIAG2) incluant les conclusions du précédent repérage réalisé par Socotec le 16 juin 2005 (n° 05AMIA4436a – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A ou B n'a été repéré sur le site d'étude ;
- DTA du bâtiment chaufferie établi le 25 décembre 2015 (n° 235785 – DIAG3) incluant les conclusions des précédents repérages réalisés par Socotec le 11 août 2005 (n° QL143DTA20 – DTA – DIAG2) et Socotec le 3 août 2005 (n°QL1437/1 – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A n'a été repéré sur le site d'étude. Les éléments amiantés suivants appartenant à la liste B ont été repérés sur le site d'étude :

Matériau	Cf. DIAG	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures*
Conduit	DIAG1	Dégagement (Sous sol) - Ventilation haute	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit	DIAG1	Réserve (Sous sol) - Ventilation haute	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Tôles ondulées fibre ciment	DIAG1	Appenti (Extérieur) - Toiture	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

- DTA du bâtiment occupé par le Pôle Emploi établi le 17 décembre 2015 (n° 235788 – DIAG3) incluant les conclusions des précédents repérages réalisés par le Cabinet serge Briet le 27 avril 2011 (DTA – DIAG2) et par Socotec le 10 août 2005 (n° QL1437DTA14 – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A n'a été repéré sur le site d'étude. Les éléments amiantés suivants appartenant à la liste B ont été repérés sur le site d'étude :

Matériau	Cf. DIAG	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures*
Dalles de sol	DIAG1	B 30 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	Couloir 2 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 8 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 9 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 10 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 11 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 12 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 13 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 14 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 15 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 16 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 17 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 18 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 19 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 20 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 21 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 22 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 23 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 24 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 25 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 26 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 27 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 28 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 29 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	sas 2 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 31 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 32 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 33 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	B 34 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	archive 2 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	Salle de réunion 2 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	LT info - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG1	Sanitaire 4 - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

- DTA du bâtiment courriers établi le 7 janvier 2016 (n° 235781 – DIAG2) incluant les conclusions du précédent repérage réalisé par Socotec le 11 août 2005 (n° QL1437DTA19 – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A ou B n'a été repéré sur le site d'étude ;

- DTA du bâtiment courriers établi le 7 janvier 2016 (n° 235781 – DIAG2) incluant les conclusions du précédent repérage réalisé par Socotec le 11 août 2005 (n° QL1437DTA19 – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A ou B n'a été repéré sur le site d'étude ;
- DTA du bâtiment poste de garde établi le 15 janvier 2016 (n° 235760 – DIAG2) incluant les conclusions du précédent repérage réalisé par Socotec le 11 août 2005 (n° QL1437DTA21 – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A ou B n'a été repéré sur le site d'étude ;
- DTA du bâtiment A1 établi le 9 février 2016 (n° 235783 – DIAG3) incluant les conclusions des précédents repérages réalisés par le cabinet Serge Briet le 24 mars 2011 (n° 11-4329 – repérage avant démolition – DIAG2) et par Socotec le 10 août 2005 (n° QL1437DTA18 – DTA – DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A n'a été repéré sur le site d'étude. Les éléments amiantés suivants appartenant à la liste B ont été repérés sur le site d'étude :

Matériau	Cf. DIAG	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures*
Conduit	DIAG2	Extérieur (Extérieur) - Ventilation basse	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
plaque de faux plancher	DIAG2	Zone 1 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
plaque de faux plancher	DIAG2	Zone 2 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	21 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	22 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	24 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Zone 1 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Zone 2 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Zone 3 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	35 (Rdc) - Sol	Matériau avec dégradation ponctuelle	Action corrective de premier niveau
Dalles de sol	DIAG2	13 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	14 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	15 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	16 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

Dalles de sol	DIAG2	17 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	36 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	37 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	38 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	39 (Rdc) - Sol	Matériau avec dégradation ponctuelle	Action corrective de premier niveau
Dalles de sol	DIAG2	42 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	Entrée 1 (Rdc) - Sol	Matériau avec dégradation ponctuelle	Action corrective de second niveau
Dalles de sol	DIAG2	Entrée 2 (Rdc) - Sol	Matériau avec dégradation ponctuelle	Action corrective de second niveau
Dalles de sol	DIAG2	12 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Revêtement bitumineux	DIAG2	Terrasse (1er étage) - Toiture	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	4 (1er étage) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	1 (1er étage) - Sol	Matériau avec dégradation ponctuelle	Action corrective de premier niveau
Dalles de sol	DIAG2	2 (1er étage) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	3 (1er étage) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Dalles de sol	DIAG2	41 (Rdc) - Sol	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

- DTA du bâtiment A2 établi le 22 février 2016 (n° 235784 – DIAG4) incluant les conclusions des précédents repérages réalisés par le cabinet Serge Briet le 27 avril 2011 (n° INDICE 2 REF QL143DTA1445 – DTA – DIAG3), par Socotec le 10 août 2005 (n° QL1437DTA14 – DTA – DIAG2) et par Socotec le 15 juin 2005 (n° QL1437/1 – DTA- DIAG1). Aucun élément amianté appartenant à la liste A n'a été repéré sur le site d'étude. Les éléments amiantés suivants appartenant à la liste B ont été repérés sur le site d'étude :

Matériau	Cf. DIAG	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures*
Fibre ciment	DIAG4	centrale de climatisation (Sous-sol) - clapet coupe feu	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	centrale de climatisation (Sous-sol) - porte coupe feu	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Zone 1 (Sous-sol) - 3 Conduits	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Zone 1 (Sous-sol) - 3 clapets coupe feu	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Pièce 11 (Sous-sol) - Conduit	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Sanitaire (Sous-sol) - Conduit	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Sanitaire H (Rdc) - Conduit	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Sanitaire H (Rdc) - Conduit	Matériau avec dégradation ponctuelle	Action corrective de premier niveau
Fibre ciment	DIAG4	Magasin axima (Sous-sol) - clapet coupe feu	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
progypsol amianté	DIAG4	Pièce 17 (Sous-sol) - Mur	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Pièce 18 (Sous-sol) - Conduit	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
progypsol amiante	DIAG4	Pièce 18 (Sous-sol) - Mur	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

progypsol amianté	DIAG4	Pièce 19 (Sous-sol) - Mur	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Zone 2 (Sous-sol) - Conduit	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Zone 2 (Sous-sol) - clapet coupe feu	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Fibre ciment	DIAG4	Zone 3 (Sous-sol) - 5 Conduits	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

- DTA du bâtiment parties communes habitation établi le 8 janvier 2016 (n° 235780 – DIAG2) incluant les conclusions du précédent repérage réalisé par Socotec le 10 août 2005 (n° QL1437DTA10 – DTA – DIAG2). Aucun élément amianté appartenant à la liste A ou B n'a été repéré sur le site d'étude.

Il est à noter qu'au nord du bâtiment archivage, un bâtiment destiné au stockage des coupons et un bâtiment foyer (P3) ont été démolis entre 1994 et 1997. D'après le représentant du site, tout ou partie des déblais de cette démolition aurait été enfoui au droit même de la parcelle (indiquée sur la **Figure 2**). Selon le représentant du site, ces bâtiments contenaient des éléments amiantés qui n'ont pas été traités en tant que déchets amiantés et auraient été enfouis au droit de la parcelle avec les déblais. Aucun rapport relatif à ces travaux n'était disponible lors de l'audit.

*EP (évaluation périodique) :

a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;

b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

AC1 (action corrective de premier niveau) : Rappel de l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;

b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;

c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;

d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

AC2 (action corrective de second niveau) : Rappel de l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci

sont adaptées, une mesure d'empoussièremment est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;

b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée;

c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;

d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

Dans le cadre de la cessation d'activité, le site LCL réalise via Qualiconsult immobilier la phase de repérage amiante avant démolition (contrôles destructifs et non destructifs) afin d'estimer un coût du traitement des déchets amiantés. Cette mission est prévue pour Janvier 2018.

5.6.2. Polychlorobiphényles (PCB)

Aucun transformateur à huile n'est actuellement exploité sur le site.

Selon les informations disponibles, 2 transformateurs historiques à huile contenant du PCB auraient été exploités au niveau des bâtiments archives et A2.

D'après les certificats de destruction (BSDI) établis par l'entreprise Chimirec le 14 octobre 2009, ces deux transformateurs ont été retirés et les huiles ont été traitées en tant que déchets dangereux via une filière agréée.

Aucune information complémentaire n'était disponible sur le mode d'implantation et de la présence de rétention au droit de ces transformateurs.

5.6.3. Substances appauvrissant la couche d'ozone et gaz à effet de serre

Le site est chauffé par le biais d'une chaudière gaz. Dans les années 1997, 2 groupes froids (de puissance 45 KW chacun fonctionnant au R22) étaient exploités sur site permettant de refroidir l'air dans le bâtiment imprimerie. Ces groupes froids étaient entretenus et contrôlés par la société SULZER. Ils ont été démantelés depuis.

5.6.4. Substances radioactives

Cadre réglementaire

Selon l'article R. 1333-2 du Code de la Santé publique, il est interdit d'ajouter intentionnellement des radionucléides artificiels et naturels dans les produits de construction, les biens de consommation et les denrées alimentaires au sens du règlement CE n° 178/2002 du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2002.

L'arrêté du 18 septembre 2011 définit l'échéancier d'élimination progressive des détecteurs ioniques à partir de la date d'application de l'arrêté suscité:

- Deux ans pour tout type de détecteur ionique destiné à être installé sur des extensions de réseau ;

- Quatre ans pour les détecteurs ioniques ne répondant pas à l'ensemble des caractéristiques prévues à l'annexe II ;
 - Six ans dans tous les autres cas ;
 - La dérogation des deux cas précédents est portée à 10 ans si l'installation recevant les détecteurs ioniques fait l'objet d'un plan de dépose ou d'un plan de migration formalisé.
-

Le site dispose d'un système de détection d'incendie à base de détecteurs ioniques dans les bâtiments courriers et administratifs.

Recommandation

- Le site doit recenser le nombre de détecteurs ioniques ou autre source ionique présents sur le site (temps opérationnel). Ces éléments devront être éliminés dès que possible ou avant 2021 si un plan de dépose ou de migration formalisé est élaboré (coût non quantifiable à ce stade).

5.7. Bruit

Le bruit généré par le site provient essentiellement de la circulation des véhicules et chariots élévateurs sur les aires extérieures du site.

Aucune étude de bruit n'était disponible lors de la visite d'audit.

Selon les représentants du site, aucune plainte concernant les nuisances sonores générées par le site n'a été recensée par le voisinage du site.

6. QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU SITE

Dans le cadre d'un projet de cession de l'emprise foncière du site, la société LCL souhaite faire réaliser un diagnostic de la qualité des sols et des eaux souterraines sur l'emprise de son site afin de dimensionner les coûts associés à d'éventuelles pollutions.

Selon le représentant du site, aucune investigation de la qualité des sols/sous-sols ou des eaux souterraines n'a été réalisée sur le site depuis sa création.

Zones à risque potentiel de contamination des sols/sous-sols et des eaux souterraines

Sur la base des informations collectées, 9 zones à risque potentiel de contamination ont été identifiées. Ces zones sont synthétisées dans le tableau suivant.

Zone potentielle de contamination		Localisation	Historique / Actuelle (source)
1	une zone de stockage de produits chimiques	Rez-de-chaussée du bâtiment des archives	Historique : exploitation d'un atelier de production de microfilms utilisant un fixateur à base d'argent (volume de produits important représentant une surface annuelle d'environ 48 000 m ²)
2	une zone de stockage de produits chimiques (principalement de type volatil)	Rez-de-chaussée du bâtiment imprimerie	Historique : atelier imprimerie
3	zone de stockage de produit d'entretiens des zones enherbées	Ouest du bâtiment abritant la chaufferie	Historique : activités de jardinage - engrais, désherbant, etc. exploités par les jardiniers du site
4	Cuve à essence enterrée de 10 000 Litres (non utilisée), simple-enveloppe, installée en 1971, avec dépotage et canalisations associés	Nord du bâtiment imprimerie	Historique : exploitée pour alimenter une ancienne station-service pour un usage interne.
5	4 cuves à fioul enterrées de type simple peau et d'une contenance unitaire de 50 000 litres, installées en 1972, dépotage et canalisations associés	Nord-est du bâtiment chaufferie	Actuelle : 1 cuve à fioul toujours opérationnelle (état d'intégrité inconnu) Historique
6	une ancienne cuve aérienne en résine de 8 000 litres, installée en 1997, était utilisée pour récupérer les eaux de vidange des machines issues des activités de microfilmage	Sud du bâtiment des archives	Historique : exploitation d'un atelier de production de microfilms utilisant un fixateur à base d'argent (volume de produits important représentant une surface annuelle d'environ 48 000 m ²)
7	Ancien poste de transformation n°1 Présence de PCB	Sous-sol du bâtiment des archives	Historique
8	Ancien poste de transformation n°2 Présence de PCB	Sous-sol du bâtiment administratif	Historique

Zone potentielle de contamination		Localisation	Historique / Actuelle (source)
9	un bâtiment destiné au stockage des coupons et un bâtiment foyer (P3) ont été démolis entre 1994 et 1997. Tout ou partie des déblais de cette démolition aurait été enfouis au droit même de la parcelle.	Nord du bâtiment archivage	Historique : selon le représentant du site, ces bâtiments contenaient des éléments amiantés qui n'ont pas été traités en tant que déchets amiantés et auraient été enfouis au droit de la parcelle avec les déblais.

7. NOTIFICATION DE LA CESSATION D'ACTIVITES

Actuellement, le statut ICPE du site tel que connu par la préfecture du Calvados est le suivant :

Rubriques ICPE	Régime	Date du récépissé
2910.A.2 (ex 153bis) : Combustion, à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770, 2771 et 2971	Déclaration	19 juin 1997
2920 : Réfrigération ou compression	Déclaration	19 juin 1997
2950.2 : Traitement et développement des surfaces photosensibles à base argentique	Déclaration	19 juin 1997
1530.2 : Papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés (dépôts de) à l'exclusion des établissements recevant du public	Déclaration	26 juin 2000

Toute cessation d'exploitation d'une installation classée doit être **notifiée au préfet 1 mois au moins avant la date de l'arrêt définitif** (article R512-66-1 I du code de l'environnement). L'exploitant doit procéder à la mise en sécurité du site et à sa remise en état selon les modalités décrites aux articles R512-66-1 II et R512-66-1 III du code de l'environnement.

Le formulaire Cerfa N°15275 doit être utilisé pour notifier la cessation de (ou des) l'installation(s) classée(s) du site relevant du régime de la déclaration.

La notification indique les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site. Ces mesures comportent notamment :

- l'évacuation ou l'élimination des produits dangereux et la gestion des déchets présents sur site ;

- des interdictions ou limitations d'accès au site ;
- la suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- la surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

En outre, l'exploitant doit placer le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés par la législation des installations classées à l'article L511-1 du code de l'environnement et qu'il permette un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation. Il en informe par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme.

A tout moment, même après la remise en état du site, le préfet peut imposer par arrêté les prescriptions nécessaires à la protection des intérêts mentionnés par la législation des installations classées, après avis de la commission départementale consultative compétente (articles L512-12 et R512-53 du code de l'environnement).

8. CONCLUSIONS

La société LCL a mandaté AECOM France (nommée AECOM pour la suite de l'étude) pour la réalisation d'une étude environnementale de Phase I concernant son site localisé au Boulevard du 6 Juin à Bayeux dans le département du Calvados (14). Les objectifs de cette étude sont (i) la réalisation d'une étude historique et documentaire sur l'emprise du site afin d'identifier les zones à risque potentiel de contamination en lien avec les activités actuelles et passées du site ; (ii) dresser la situation administrative du site (recensement des exploitants, propriétaires et usagers du site, descriptifs du contexte réglementaire propre au site) de façon à pouvoir notifier la cessation d'activité au Préfet (en application des articles R512-76 et R512-77 du code de l'environnement).

Contexte

LCL souhaite en effet réaliser la vente du site, situé sur les parcelles 199, 200, 265 et 266 de la commune de Bayeux et comprenant notamment un bâtiment Direction/Courrier, un bâtiment Archives, un bâtiment Imprimerie, une Chaufferie, deux autres bâtiments (référéncés A1 et A2), une Annexe et un poste de transformation.

Le site couvre une superficie totale d'environ 90 000 m² dont environ 50 000 m² de planchers sont construits.

Le site n'est pas enregistré dans la base de données BASOL, listant les sites potentiellement contaminés (consultée le 6 décembre 2017). Aucun site répertorié dans la base n'est situé dans un rayon de 2 km autour du site d'étude. Aucun site enregistré dans la base de données BASIAS n'est situé en amont hydraulique supposé du site (soit au sud-ouest). La zone résidentielle la plus proche se situe à environ 30 m au sud du site.

Au vu de la distance des eaux superficielles (la Drôme) en position latérale hydraulique supposée du site (800 m), la vulnérabilité des eaux de surface vis-à-vis d'une source de pollution potentiellement présente sur le site est considérée comme faible.

Malgré la présence d'une nappe superficielle peu profonde au droit du site, la nature essentiellement argileuse des terrains et la faible perméabilité attendue modèrent la vulnérabilité des eaux souterraines vis-à-vis d'une source de pollution potentiellement présente sur le site qui peut être considérée comme moyenne.

Etant donné (1) que le site n'est pas situé au droit des périmètres de protection de ces captages AEP ; (2) la présence d'usages sensibles en aval hydraulique du site dans un rayon de 2 à 5 km (usage AEP) autour du site, la sensibilité des eaux souterraines vis-à-vis d'une source de pollution potentiellement présente sur le site est considérée comme moyenne.

La sensibilité générale des eaux souterraines est considérée comme moyenne.

Historique

Sur la base des informations collectées lors de cette étude, le site LCL (anciennement Crédit Lyonnais) est exploité depuis 1963 en tant Centre administratif.

Qualité environnementale

Dans le cadre d'un projet de cession de l'emprise foncière du site, la société LCL souhaite faire réaliser un diagnostic de la qualité des sols et des eaux souterraines sur l'emprise de son site afin de dimensionner les coûts associés à d'éventuelles pollutions.

Selon le représentant du site, aucune investigation de la qualité des sols/sous-sols ou des eaux souterraines n'a été réalisée sur le site depuis sa création.

Zones à risque potentiel de contamination des sols/sous-sols et des eaux souterraines

Sur la base des informations collectées, 9 zones à risque potentiel de contamination ont été identifiées. Ces zones sont synthétisées dans le tableau suivant.

Zone potentielle de contamination		Localisation	Historique / Actuelle (source)
1	une zone de stockage de produits chimiques	Rez-de-chaussée du bâtiment des archives	Historique : exploitation d'un atelier de production de microfilms utilisant un fixateur à base d'argent (volume de produits important représentant une surface annuelle d'environ 48 000 m ²)
2	une zone de stockage de produits chimiques (principalement de type volatil)	Rez-de-chaussée du bâtiment imprimerie	Historique : atelier imprimerie
3	zone de stockage de produit d'entretiens des zones enherbées	Ouest du bâtiment abritant la chaufferie	Historique : activités de jardinage - engrais, désherbant, etc. exploités par les jardiniers du site
4	Cuve à essence enterrée de 10 000 Litres (non utilisée), simple-enveloppe, installée en 1971, avec dépotage et canalisations associés	Nord du bâtiment imprimerie	Historique : exploitée pour alimenter une ancienne station-service pour un usage interne.
5	4 cuves à fioul enterrées de type simple peau et d'une contenance unitaire de 50 000 litres, installées en 1972, dépotage et canalisations associés	Nord-est du bâtiment chaufferie	Actuelle : 1 cuve à fioul toujours opérationnelle (état d'intégrité inconnu) Historique
6	une ancienne cuve aérienne en résine de 8 000 litres, installée en 1997, était utilisée pour récupérer les eaux de vidange des machines issues des activités de microfilmage	Sud du bâtiment des archives	Historique : exploitation d'un atelier de production de microfilms utilisant un fixateur à base d'argent (volume de produits important représentant une surface annuelle d'environ 48 000 m ²)
7	Ancien poste de transformation n°1 Présence de PCB	Sous-sol du bâtiment des archives	Historique
8	Ancien poste de transformation n°2 Présence de PCB	Sous-sol du bâtiment administratif	Historique

Zone potentielle de contamination		Localisation	Historique / Actuelle (source)
9	un bâtiment destiné au stockage des coupons et un bâtiment foyer (P3) ont été démolis entre 1994 et 1997. Tout ou une partie des déblais de cette démolition aurait été enfoui au droit même de la parcelle.	Nord du bâtiment archivage	Historique : selon le représentant du site, ces bâtiments contenaient des éléments amiantés qui n'ont pas été traités en tant que déchets amiantés et auraient été enfouis au droit de la parcelle avec les déblais.

Au regard des incertitudes actuelles, la réalisation d'investigations des sols/sous-sols au droit des zones à risque potentiel de contamination identifiées est recommandée.

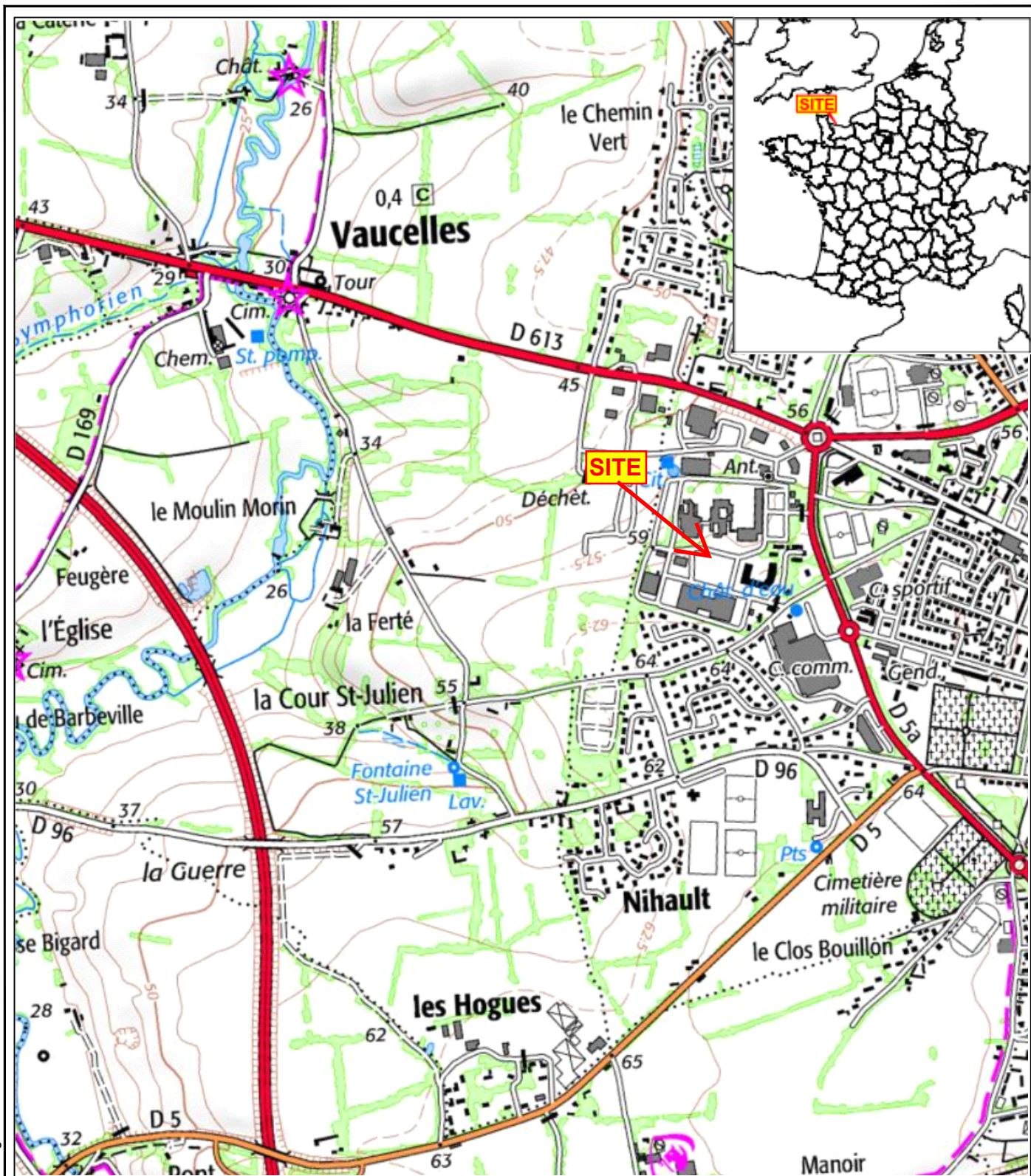
De même, la pose de piézomètres et la réalisation d'investigations pour évaluer la qualité des eaux souterraines au droit du site pourraient être envisagées dans un second temps, selon les résultats analytiques relatifs à la qualité des sols obtenus.

LIMITATIONS DU RAPPORT

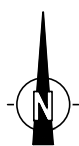
AECOM France a préparé ce rapport pour l'usage exclusif de LCL conformément à la proposition commerciale d'AECOM France n° OPP-724195 et référencée n°AIX-PRO-17-10023A selon les termes de laquelle nos services ont été réalisés. Le contenu de ce rapport peut ne pas être approprié pour d'autres usages, et son utilisation à d'autres fins que celles définies dans la proposition d'AECOM France, par LCL ou par des tiers, est de l'entière responsabilité de l'utilisateur. Sauf indication contraire spécifiée dans ce rapport, les études réalisées supposent que les sites et installations continueront à exercer leurs activités actuelles sans changement significatif. Les conclusions et recommandations contenues dans ce rapport sont basées sur des informations fournies par le personnel du site et les informations accessibles au public, en supposant que toutes les informations pertinentes ont été fournies par les personnes et entités auxquelles elles ont été demandées. Les informations obtenues de tierces parties n'ont pas été vérifiées par AECOM, sauf mention contraire dans le rapport.

Lorsque des évaluations de travaux ou de coûts nécessaires pour réduire ou atténuer un passif environnemental identifié dans ce rapport sont effectuées, elles sont basées sur les informations alors disponibles et sont dépendantes d'investigations complémentaires ou d'informations pouvant devenir disponibles. Les coûts sont par conséquent sujets à variation en-dehors des limites citées. Lorsque des évaluations de travaux ou de coûts nécessaires pour une mise en conformité ont été réalisées, ces évaluations sont basées sur des mesures qui, selon l'expérience d'AECOM, pourraient généralement être négociées avec les autorités compétentes selon la législation actuelle et les pratiques en vigueur, en supposant une approche proactive et raisonnable de la part de la direction du site.

FIGURES



Source : Carte IGN 1512 O, Bayeux

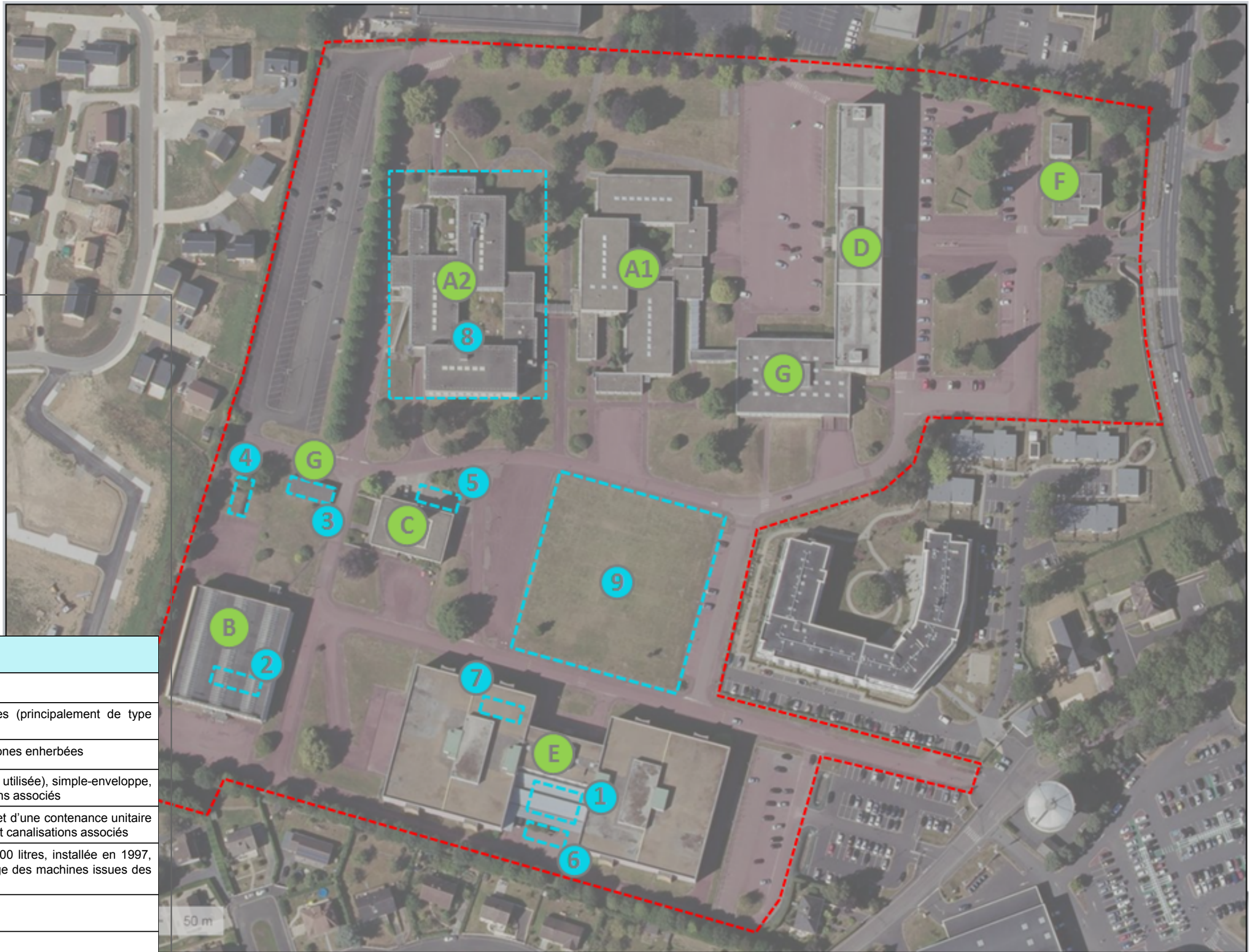


PLAN DE LOCALISATION DU SITE

AECOM
AECOM France
 Siège Social
 87 Avenue François Arago
 92017 Nanterre Cedex

Titre	ETUDE ENVIRONNEMENTALE DE PHASE I
Lieu	BAYEUX (14)
Client	LCL

Ech.	1/17 000	Format	A4
Date	DECEMBRE 2017		
Proj.	60559222		
Ref.	PAR-RAP-17-19708		
Dess.	MCM	Vérif.	AMJ
FIGURE 1			



Legend

- - - - Site limit
- A1 Bâtiment administratif (en partie occupé par le Pôle Emploi)
- A2 Bâtiment administratif
- B Bâtiment imprimerie
- C Bâtiment chaufferie
- D Bâtiment Direction
- E Bâtiment archives
- F Poste de garde
- G Bâtiment courrier

PAOC No	Description
1	une zone de stockage de produits chimiques
2	une zone de stockage de produits chimiques (principalement de type volatil)
3	zone de stockage de produit d'entretiens des zones enherbées
4	Cuve à essence enterrée de 10 000 Litres (non utilisée), simple-enveloppe, installée en 1971, avec dépotage et canalisations associés
5	4 cuves à fioul enterrées de type simple peau et d'une contenance unitaire de 50 000 litres, installées en 1972, dépotage et canalisations associés
6	une ancienne cuve aérienne en résine de 8 000 litres, installée en 1997, était utilisée pour récupérer les eaux de vidange des machines issues des activités de microfilmage
7	Ancien poste de transformation n°1 Présence de PCB
8	Ancien poste de transformation n°2 Présence de PCB
9	un bâtiment destiné au stockage des coupons et un bâtiment foyer (P3) ont été démolis entre 1994 et 1997. Tout ou partie des déblais de cette démolition aurait été enfouis au droit même de la parcelle

Plan général du site et localisation des zones à risque potentiel de contamination



AECOM
AECOM France
 Siège Social
 87 Avenue François Arago
 92017 Nanterre Cedex

Titre	Audit Environnemental de Phase I
Localisation	BAYEUX (14), FRANCE
Client	LCL

Echelle	1/2 400	Format	A3
Date	DECEMBRE 2017		
Proj.	60559222		
Réf.	PAR-RAP-17-19708		
Dess.	GPO	Vérif.	AMJ
FIGURE 2			

ANNEXES

Annexe A : Liste des sites recensés dans la base de données BASIAS

Référence du site	Raison sociale	Nom usuel	Libellé activité	Date de début d'activité
BNO1400150	Peugeot, ETs Fortin et Cie	concessionnaire Peugeot	Garages, ateliers, mécanique et soudure - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	02/05/1951
BNO1400151	Sté FINA France (et M. Jean Lecarpentier)	station fina	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	05/12/1953
BNO1400753	Besneville SA (Super Marché Conquérant)	station service du super-marché	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	21/05/1975
BNO1401210	CFR TOTAL	StaService SFR TOTAL	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	09/01/1967
BNO1400981	Etablissements Leneveu	/	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	15/07/1952
BNO1400153	garage Saint-Patrice Automobiles	station Mobil	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	05/04/1958
BNO1400149	Sté Michel Lefèvre	/	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	17/08/1976
BNO1400148	ETs Schmitt SA	Station Service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	24/08/1970
BNO1400963	Ms Trouillard et Danjou	garage Danjou	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...), Garages, ateliers, mécanique et soudure	01/07/1965
BNO1400139	Sté des pétroles Shell-Berre (M. Leneveu)	/	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	01/01/1956
BNO1401088	Union Industrielle des pétroles - Caltex	station caltex	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	08/12/1950
BNO1400144	station SHELL	/	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	06/08/1955
BNO1400146	centre leclerc , M. Gauchard	centre Leclerc	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	23/09/1981
BNO1400965	M. Robert Thomine	garage Thomine	Garages, ateliers, mécanique et soudure	07/09/1973
BNO1400145	Sté Saint-Patrice Automobiles	/	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	08/07/1982
BNO1400135	Société Shell française	relais du 6 juin - station SHELL	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	17/11/1975
BNO1400138	les schistes bitumineux	/	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	01/01/1857

Annexe B : Photographies aériennes historiques

1945



1955



1959



1964



1965



1967



1971



1978



1991



04/1997 (destruction du bâtiment entre 1994-1997)



2003



2005



2009

